



LE COURRIER DE CHEVRY

n° 99



Avril - Mai - Juin 2026

*Un nouveau printemps pour notre
municipalité !!!*

Crédit photo : Claude d'Estampes



Isabelle ROBBENS
Maire

CONSEIL MUNICIPAL



Les hameaux de Chevry-en-Sereine

Bois Ramort
Le Bourg
Epigny
Grand Courcelles
Launoy
Le Nid du Corbeau
Petit Courcelles
Villechasson
Villeflambeau
Villefranche



BARBEY
BLENNES
CANNES-ÉCLUSE
CHEVRY-EN-SEREINE
COURCELLES-EN-BASSÉE
DIANT
ESMANS
FORGES
LA BROUSSE-MONTCEAUX
LA GRANDE-PAROISSE
LAVAL-EN-BRIE
MAROLLES-SUR-SEINE
MISY-SUR-YONNE
MONTEEAU-FAULT-YONNE
MONTMACHOUX
NOISY-RUDIGNON
SAINT-GERMAIN-LAVAL
SALINS
THOURY-FERROTTE
VARENNES-SUR-SEINE
VOULX

Le mot du Maire

Mesdames et Messieurs, chers concitoyens,

Je tiens tout d'abord à vous exprimer ma plus sincère gratitude.

Vous avez été nombreux à participer à cette élection, et votre engagement dans ce moment démocratique est essentiel.

C'est grâce à vous que notre commune peut continuer d'avancer et de se construire dans l'intérêt de tous.

Cette élection avait la particularité de ne présenter qu'une seule liste.

Nous pouvons nous féliciter du taux de participation de près de 64%. Chevry atteint souvent des records de mobilisation par rapport à la moyenne nationale.

Dans ce contexte, les bulletins blancs, nuls ou les enveloppes vides témoignent aussi d'une expression citoyenne.

Ils traduisent la volonté de certains d'entre vous de faire entendre leur position par des moyens pleinement démocratiques, et je tiens à les en remercier.

Que vous ayez choisi de soutenir notre liste ou non, chaque voix compte. Chacune contribue à façonner notre avenir commun, et mérite respect et considération.

Je souhaite également adresser mes remerciements les plus chaleureux à toutes celles et ceux qui ont permis le bon déroulement de ce scrutin : les membres des bureaux de vote, les bénévoles, ainsi que Mme Sophie JAN, dont la disponibilité, l'investissement et les précieux conseils ont été particulièrement appréciés. Merci, Sophie.

Cette élection marque une étape importante, mais ce n'est qu'un début.

Nous reviendrons très prochainement vers vous pour poursuivre les échanges et construire ensemble les projets à venir.

Notre ambition est claire : être à l'écoute de vos attentes et travailler à vos côtés, pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre pour chacun.

Nous formons une équipe engagée, riche d'idées et déterminée à avancer avec vous, dans un esprit de transparence et de dialogue.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre : nous restons pleinement disponibles.

Je vous remercie encore pour votre confiance, votre mobilisation et votre présence nombreuse.

Isabelle ROBBENS, Maire



Le sommaire :

- **RETOUR EN IMAGES P 7-8-9**
- **ACTUALITÉS P 10-11-12**
- **TRAVAUX ET ENTRETIEN P 13**
- **VIE DU VILLAGE P 14**
- **ENFANCE / JEUNESSE P 15**
- **HISTOIRE P 16**
- **PAS LOIN DE CHEZ NOUS P 17**
- **BON A SAVOIR P 19**
- **CULTURE ET ASSOCIATIONS P 20**
- **AGENDA P 21**
- **JUMELAGE AVEC STARZACH P 22**
- **LES PROFESSIONNELS P 23**
- **DIVERTISSEMENTS P 24**



Le Courrier de Chevry

Directrice de la publication : Isabelle ROBBENS
Maquette : M. Bance - mise en page : K. Besnault
Corrections : comité de rédaction
Dépôt légal : n°2001 ARC 018

Les procès verbaux publiés dans ces pages sont
des extraits ; la version intégrale est
consultable en mairie ou sur le site communal :
www.chevryensereine.fr

Procès verbal du Conseil Municipal du 12 décembre 2025

ORDRE DU JOUR :

- Nomination du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 octobre 2025
- Rapport des décisions du Maire
- Mise en place de participation de la commune au financement de la protection complémentaire des agents en matière de prévoyance et de santé
- Indemnités de l'agent recenseur
- Création d'un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité dans les services administratif et technique
- Rapport social unique 2024
- Projet de modification de la délibération instaurant le Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Révision libre des attributions de compensation 2026
- Autorisation au maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent
- Demande DETR/DSIL 2026
- Demande de Fonds Vert
- SDESM : programme électrification 2026
- Questions diverses

Mme Muriel PLANADE a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport des décisions prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT

Décision n° 07/2025 du 19/11/2025

2.3 Droit de Prémption Urbain

OBJET : « NON EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN »

Terrain sis 8 rue de l'Abbaye - 77710 Chevry-en-Sereine

Cadastré section AB n°182 pour 460 m²

Délibération n°DE_2025-20

Mise en place de participation de la commune au financement de la protection complémentaire des agents en matière de santé

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents et représentés :

Article 1 : La collectivité participera au financement des contrats individuels labellisés de protection sociale complémentaire en matière de santé à hauteur de 15 euros par mois et par agent, quelle que soit sa quotité de travail, sous réserve qu'il produise un justificatif de cette labellisation chaque année. Cette participation facultative sera mise en place à compter du 01/01/2026.

Article 2 : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Délibération n°DE_2025-21

Mise en place de participation de la commune au financement de la protection complémentaire des agents en matière de prévoyance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés, DÉCIDE :

1°) de participer au financement des cotisations des agents de la collectivité pour :

Le risque Prévoyance

2°) de retenir :

Pour le risque Prévoyance : la labellisation

3°) De fixer le montant de la participation financière pour tous les agents en position d'activité sur présentation annuelle d'une attestation délivrée par la mutuelle attestant de la labellisation du contrat souscrit à : 7.00 € mensuel, à titre facultatif, et à compter du 01/01/2025.

4°) Il est précisé que la participation de la collectivité ne peut en aucun cas être supérieure au coût réel de la cotisation.

5°) De verser la participation financière aux agents titulaires et stagiaires de la Commune, en position d'activité ou détachés auprès de celle-ci, travaillant à temps complet, à temps partiel ou à temps non complet, ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé en activité, ou bénéficiant d'un congé assimilé à une période d'activité.

Délibération n°DE_2025-22

Indemnités de l'agent recenseur

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés DÉCIDE :

- La création d'un emploi de non titulaire en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi précitée, pour faire face à des besoins occasionnels ou saisonniers, à temps non complet, pour la période allant de mi-janvier 2026 à la fin des opérations de recensement,
- De fixer la rémunération de l'agent recenseur à 1100€ brut.

Etant précisé que ces tarifs ne comprennent pas les charges sociales qui restent à la charge de la commune.

Par ailleurs, la collectivité versera un forfait de 55.00 € pour les frais de transport.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2026, chapitre 012.

Délibération n°DE_2025-23

Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité

Après en avoir délibéré l'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés, décide :

.d'adopter la proposition du Maire

.de modifier le tableau des emplois

.d'inscrire au budget les crédits correspondants

.que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 01/01/2026

.informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

M. le Maire précise qu'une nouvelle délibération sera prise en fonction des besoins des services techniques.

Rapport social unique 2024 (RSU)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée :

Le rapport social unique prévu à l'article L. 231-1 du Code général de la Fonction publique est présenté à l'assemblée délibérante des collectivités territoriales

Il indique les moyens budgétaires et en personnel dont dispose la collectivité.

Le RSU est donc présenté aux élus.

Projet de modification de la délibération instaurant le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée :

Par délibération n°30-2016, le Conseil municipal a instauré le RIFSEEP pour les agents communaux.

Composé d'une part de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et du complément indemnitaire annuel (CIA),

Les élus proposent donc de modifier les plafonds de la commune comme suit :

Filière administrative :

CIA Montant annuels maxi commune

Catégorie B : Rédacteurs Territoriaux2380 €

Catégorie C : Adjointes Administratifs Territoriaux..... 1260 €

Filière Technique

Catégorie C : Adjointes Techniques Territoriaux1200 €

Délibération n°DE_2025-24

Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide :

- de dissoudre le CCAS au 31 décembre 2025 ;

- d'exercer directement cette compétence ;

- de transférer le budget du CCAS (n°81140) dans celui de la commune de Chevry-en-Sereine (n°81000) ;

- d'en informer les membres du CCAS par courrier.

Délibération n°DE_2025-25

Révision des attributions de compensations 2026

Le rapport de la CLECT présente pour la commune de Chevry en Sereine les propositions de révision suivantes :

- Ruelle de la Tibie : 26 ml – Coût : 5 000 €
- Chemin rural dit du chapeau (Grand-Courcelles – placette autour du saule) : 53 ml – Coût : 20 000 €
- Placette rue de Heurtevent (autour de la croix St Jean) – Chemin du Carr : 38 ml – Coût : 14 000 €.

ACI Actuel	Révision	ACI révisée 2026	ACF actuel	Révision	ACF révisée 2026
42 293,08	3 900	46 193,08	2 796,78	280,8	3 077,58

La commune versera à la CCPM une AC d'investissement de 46 193,08 € et une AC de fonctionnement de 3 077,58 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

- approuve la révision des montants des attributions de compensation d'investissement et de fonctionnement tel que présenté ci-dessus à compter du 1er janvier 2026.

Délibération n°DE_2025-26

Autorisation au maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité des présents et représentés, d'accepter les propositions de M. le maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Délibération n°DE_2025-27

Demande DETR/DSIL

Monsieur le Maire rappelle que la chaudière électrique de la salle polyvalente est vieillissante et qu'il y a lieu de songer à son remplacement par une pompe à chaleur air/eau et pour un bénéfice optimal et une diminution des coûts énergétiques.

Monsieur le Maire expose que le projet susmentionné, dont le coût prévisionnel s'élève à 16 620.93 € HT (soit 19 945.12 € TTC), est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Il présente les devis reçus.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :



Coût total HT 16 620.93 € (19 945.12 € TTC)
 DETR 13 296.74 €
 Autofinancement communal 3 324.19 € HT (3 898.02 € TTC)

Le plan de financement serait le suivant :

DÉPENSES		
Imputation compte	Montant HT en €	Montant TTC en €
203	2 400.00	2 880.00
2135	14 220.93	17 065.12
TOTAL	16 620.93	19 945.12

DÉPENSES		
Imputation compte	Montant HT en €	Montant TTC en €
203	3 200.00	2 880.00
2135	29 330.08	35 196.10
TOTAL	32 530.08	39 036.10

RECETTES		
Moyens financiers	Montant HT en €	Taux
Aides publiques		
État - DETR 2026	13 296.74	80%
Conseil Régional		
Conseil Départemental		
Autres (à spécifier)		
Total aides publiques	13 296.74	80%
Emprunts		
Ressources propres	3 324.19	20%
Total général	16 620.93	100%

RECETTES		
Moyens financiers	Montant HT en €	Taux
Aides publiques		
État - FONDS VERT	26 024.06	80%
Conseil Régional		
Conseil Départemental		
Autres (à spécifier)		
Total aides publiques	26 024.06	80%
Emprunts		
Ressources propres	6 506.02	20%
Total général	32 530.08	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

- **APPROUVE** l'étude thermique de la salle polyvalente et les travaux d'installation d'une pompe à chaleur décrits dans les devis
- **DÉCIDE** de mettre en œuvre les travaux décrits ci-dessus
- **DÉCIDE** d'ouvrir les crédits nécessaires aux articles 203 et 2135 du Budget Primitif 2026
- **SOLLICITE** une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande de DETR 2026

Délibération n°DE_2025-28

Demande FONDS VERT

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet de rénovation énergétique de la mairie et de la salle polyvalente consistant au changement des huisseries et de l'issue de secours situées sur la façade Nord de la mairie, ainsi que les 2 issues de secours de la salle polyvalente.

Le coût total de l'opération s'élève à 32 530.08 € HT.

Il précise que dans le cadre du Fonds Vert pour la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, la commune peut bénéficier d'une subvention.

M. le Maire propose donc aux membres du Conseil Municipal de solliciter une subvention d'un montant de 26 024.06 €, dans le cadre du Fonds Vert pour la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

- approuve le projet tel que présenté par M. le Maire.
- sollicite une subvention d'un montant de 26 024.06 €, dans le cadre du Fonds Vert pour les travaux de rénovation énergétique de la mairie et de la salle polyvalente.
- autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération

M. le Maire précise aux élus qu'une fiche CRTE (Contrats pour la réussite de la transition écologique a déjà été déposée à la Sous-Préfecture de Provins par le biais de la CCPM.

Délibération n°DE_2025-29

Programme des travaux d'éclairage public 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

- APPROUVE le programme de travaux et les modalités financières d'après l'avant-projet sommaire (APS)
- TRANSFERE au SDESM la maîtrise d'ouvrage pour les travaux concernés.
- demande au SDESM de lancer les études et les travaux concernant le changement de luminaires des rues Traversière, Route de Lorrez, Rue de la Sablonnière et le changement d'une armoire électrique sur le réseau d'éclairage public située à Villefranche.
- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année de réalisation des travaux.
- AUTORISE M. le Maire à signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation des travaux, jointe en annexe, ainsi que les éventuels avenants et tout document nécessaire à sa passation ou son exécution.
- AUTORISE le SDESM à évacuer et à mettre en décharge spécialisée les points lumineux déposés afin d'effectuer le traitement et le recyclage des déchets.

Questions diverses

Journal

Mme BESNAULT fait un point sur le numéro en cours de bouclage. Elle soumet aux élus un projet d'article sur les incivilités, plus engageant, ainsi qu'une liste d'actions immédiates à mettre en place comme la pose d'affiches rappelant les sanctions en cas de dépôts sauvages ou de dégradations, la mise en place de la vidéo-protection, mettre en place une action éducative en allant à la rencontre des jeunes, en organisant une action citoyenne de nettoyage, etc.

Dépôts sauvages

M. FELICETTI rebondit sur les dépôts sauvages : il peut être difficile d'accéder à la déchetterie de Voulx avec des déchets volumineux car les camions professionnels ne sont pas acceptés. Les administrés, qui ne possèdent pas tous un camion, se démènent pour gérer correctement leurs déchets mais si l'accès n'est pas autorisé, cela peut facilement et rapidement multiplier les dépôts sauvages. Mme PLANADE fera remonter les difficultés rencontrées au SIRMOTOM.

Stationnement et vitesse

Mme ROBBENS fait part de remarques émanant d'administrés sur les stationnements dangereux de certains véhicules ou le stationnement très prolongé le long de propriétés, donc sur la voie publique, ou encore l'état déplorable de certains bas-côtés.

Elle fera un article dans le journal rappelant qu'il est interdit de stationner dans des carrefours, car extrêmement dangereux, fera un rappel à la loi qui précise qu'un véhicule ne peut pas rester stationné au même endroit durant plus de 7 jours sous peine d'amendes et qu'enfin, les bas-côtés abimés du fait du stationnement de véhicules personnels peuvent être remis en état par les administrés propriétaires desdits véhicules.

M. FOURDRAIN ajoute qu'il songe à prendre un arrêté limitant la vitesse dans tout le village à 30km/h. Ce projet sera rediscuté avec les adjoints.

Isolation combles

Mme PLANADE demande à M. le Maire s'il est pertinent de faire l'isolation à 1€ dans les combles des appartements communaux de la Rue de la Croix Saint Marc, le grenier ayant déjà été récemment pourvu d'une grosse épaisseur de laine de verre. M. le Maire précise que si le dossier de la commune est accepté, cette isolation peu coûteuse permettra peut-être d'améliorer le diagnostic énergétique des logements et ainsi pouvoir continuer à les louer.

Terrassement

M. LEBAS demande si le devis de l'entreprise OLMTP pour le terrassement de la future aire de jeux a été étudié.

Les élus en discuteront rapidement car le devis pour l'achat des jeux va être signé ; la notice d'ancrage et de montage sera donc adressée en mairie avec toutes les contraintes techniques à respecter.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h20.

RETOUR EN IMAGES

VOEUX DU MAIRE



Dernière cérémonie de voeux pour Didier FOURDRAIN, Maire sortant, qui a tenu à saluer l'ensemble des personnes qui ont contribué à son mandat.

Après un bilan de ces 6 dernières années, il a tenu à remercier les associations qui permettent à notre village d'être si vivant, il a remis 2 médailles : à Jimmy ROBIN et à Thierry ROBBENS, agent depuis plus de 25 ans au sein de la commune.

Avec le concours du Président du jumelage, il a également remis la médaille du jumelage à Mme Claudine GOIS, membre actif depuis la création du jumelage en 1992.

Les jeunes ayant obtenu le brevet et le bac ont été félicités par les élus et vivement applaudis par les administrés présents en nombre. C'est finalement autour du verre de l'amitié que s'est clôturée cette dernière cérémonie avant la passation de pouvoir prévue en mars...



REPAS DES AINÉS

DU 25 JANVIER 2026



Le dimanche 25 janvier s'est tenu le traditionnel repas des aînés, organisé par le Syndicat d'Initiatives. Nos aînés se sont retrouvés dans une ambiance conviviale, ponctuée d'échanges, de souvenirs et de bonne humeur.

Un grand merci au SI pour ce moment festif très apprécié. Rendez-vous l'année prochaine !

CAFÉ CHEVRIOT



Une première à Chevry pour nos aînés qui se sont réunis le **13 mars** dernier autour d'un café gourmand et convivial. Forts de leur succès, ces beaux moments d'échanges dans une ambiance chaleureuse seront à renouveler.

RETOUR EN IMAGES

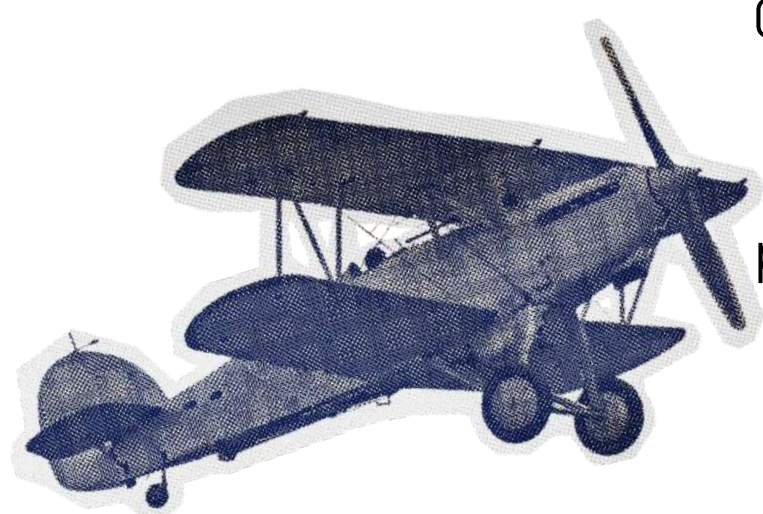
LA ST PATRICK DU SI

C'est toujours dans la bonne humeur générale que 70 personnes quasiment toutes vêtues d'une touche de vert se sont retrouvées le samedi 28/03, afin de fêter, avec l'équipe du SI, la maintenant traditionnelle Saint Patrick.

Gourmandises avec des spécialités britanniques, ambiance chaleureuse, partage et surtout rires ! Les bénévoles du SI ont de nouveau œuvré pour que la convivialité chevriote tant appréciée de tous soit au rendez-vous...



HISTOIRE D'UN CRASH



C'est devant une salle comble que M. Gérard BATUT, passionné d'histoire, a conté dimanche 08 février dernier, l'histoire de ce bombardier et son équipage anglais qui s'est crashé sur le territoire de la commune en décembre 1942. Le public des plus attentifs n'a pas manqué une miette de ce récit passionnant. Comme le veut la tradition, c'est ensuite autour du verre de l'amitié que les participants ont pu débriefer ensemble, toujours dans un esprit convivial.

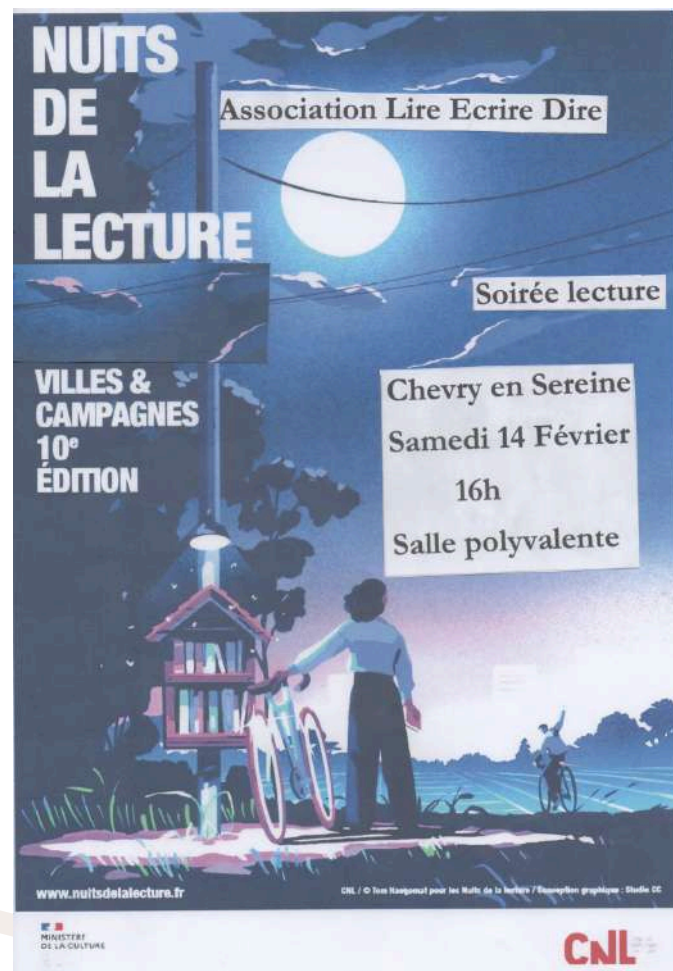
Merci à M. BATUT ainsi qu'à l'association CHEVRY-PATRIMOINE pour ce dimanche historique !



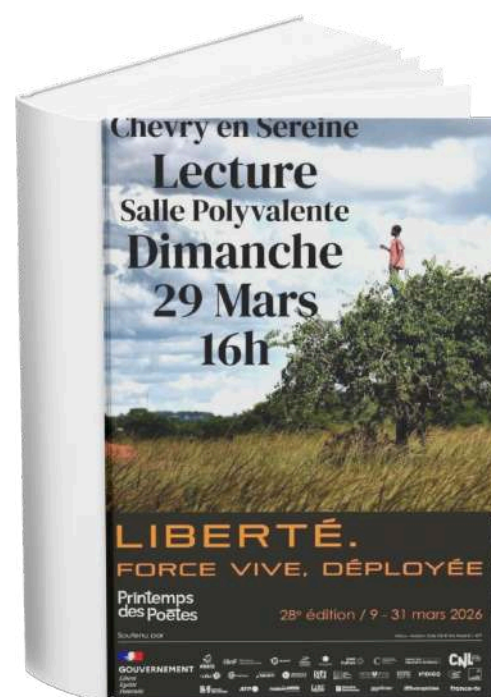
RETOUR EN IMAGES

NUIT DE LA LECTURE 14 FÉVRIER 2026

Samedi 14 Février, nous étions quelques-unes, quelques-uns à évoquer les villes et les campagnes dans le partage et la bienveillance, autour d'un thé ou d'un café chaud.



LE PRINTEMPS DES POETES 29 MARS 2026



Dimanche 29 mars nous partageons avec enthousiasme diverses poésies autour de la liberté.

« Habiter poétiquement le monde
Ou habiter humainement le monde
Au fond, c'est la même chose » Christian Bobin

CHASSE AUX ŒUFS



La traditionnelle chasse aux Œufs du S.I a rassemblé une vingtaine d'enfants cette année !
Trépigant d'impatience à l'idée d'une récolte des plus gourmandes, les jeunes aventuriers-chercheurs de trésors sont partis à la conquête du parc pour dénicher œufs, lapins, cloches, pièces et autres trouvailles en chocolat.
Après la mise en commun du délicieux butin, chaque bambin s'est vu attribuer son lot de gourmandises.
Et après l'effort, le réconfort! Avant que chacun ne reparte fêter Pâques en famille, le verre de l'amitié à rassembler petits et grands, pour un moment convivial.

Merci à toute l'équipe du S.I !

ACTUALITÉS

RÉSULTATS DU 1ER TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 - CHEVRY-EN-SEREINE

Isabelle ROBBENS -

AVEC VOUS POUR NOTRE VILLAGE



Participation : **63.82%**
Soit 247 voix

Abstention : **36.18%**
Soit 140 voix



Comme souvent, les chevriots se sont largement mobilisés avec un taux de participation record pour élire la nouvelle équipe municipale.

Bienvenue à notre nouveau maire Isabelle Robbens et son équipe.



Isabelle Robbens

J'ai 57 ans, et suis maman de deux grands enfants et 3 petits enfants. Employée de banque depuis 36 ans. Chevriote depuis 57 ans.

J'ai participé à la création de la garderie périscolaire à Blennes en 2006-2007 lorsque le regroupement des écoles a été imposé aux communes de Chevry, Blennes et Diant.

Je participe aux diverses activités du syndicat d'initiative à Chevry depuis une vingtaine d'années.

Conseillère municipale de 2014 à 2020 sous la mandature de Jean-Claude TOURNIER, puis 1^{ère} adjointe sous la mandature de Didier Fourdrain, j'ai choisi de continuer l'aventure comme maire de notre joli village.

Je représenterai notre commune auprès des différentes instances telles que la Communauté de communes des pays de Montereau (CCPM) et divers syndicats et commissions.

Mais avant tout, je souhaite contribuer à préserver le bon vivre dans notre ruralité, pouvoir échanger avec vous.

Venez partager vos idées !



Je m'appelle **Amandine** DISANT-RODRIGUES.

J'habite à Chevry depuis 2010, un village où il fait bon vivre.

Je suis également maman d'une fille de 10 ans,

Dans ma vie professionnelle, je travaille depuis 2006 comme adjointe administrative dans la mairie d'une commune voisine. Cette expérience m'a permis de bien comprendre le fonctionnement d'une collectivité et l'importance du service rendu aux habitants.

Si j'ai souhaité m'engager aujourd'hui, c'est avant tout parce que je suis profondément attachée à notre village et à sa qualité de vie.

Je souhaite m'investir pleinement, être à l'écoute des Chevriots et contribuer, avec toute l'équipe, à faire vivre et évoluer Chevry dans un esprit de dialogue, de proximité et de solidarité.



Bonjour, je m'appelle **Sophie**, j'ai 56 ans. Mariée et maman de trois filles, j'ai grandi en Essonne avant de choisir, avec mon mari, de venir vivre à la campagne pour offrir à nos enfants un cadre plus paisible. Après plusieurs années à Égreville, nous nous sommes installés dans notre beau village il y a maintenant treize ans, attirés par la tranquillité et la verdure.

Aujourd'hui, ayant davantage de temps, j'ai envie de m'investir pleinement dans la vie de notre commune. C'est avec simplicité, enthousiasme et un vrai attachement à notre village que je rejoins le conseil municipal.



Karine Besnault

Chevry en Sereine, c'est pour moi bien plus qu'un village : une véritable histoire de famille depuis 1996.

J'y ai trouvé un accueil chaleureux et une qualité de vie qui ont naturellement guidé mon choix d'y construire ma vie de famille.

Aujourd'hui, c'est tout naturellement et pleine d'enthousiasme que j'intègre cette nouvelle équipe. J'entends bien contribuer à défendre les valeurs d'authenticité, de convivialité et de dynamisme de notre village.

ACTUALITÉS



Je m'appelle **Solène**, j'ai 32 ans.

Je suis maman de deux enfants qui sont scolarisés depuis quelques années sur les écoles du RPI. Je suis représentante des parents d'élèves et également membre de l'association de l'école, l'ABDC, qui organise des événements pour les enfants de l'école. J'aime énormément les petites écoles de campagne, et j'ai à cœur de faire perdurer leur bon fonctionnement et donc je souhaite m'investir au sein du RPI en tant qu'élue de la commune.

Originnaire d'une commune proche, j'ai posé mes bagages à Chevry en Sereine il y a 5 ans avec ma famille. Je suis investie au sein de l'association du village depuis quelques années (le Syndicat d'Initiative) qui organise pas mal d'événements dans le village !

Je suis infirmière de nuit à l'hôpital. Ce poste me permet de dégager pas mal de temps en journée. Je serai donc souvent disponible pour représenter le village à différentes commissions



Muriel Planade

Arrivée en 2000, Chevry-en-Sereine m'a très vite convaincue de m'investir pour elle : son dynamisme, son bon vivre...

J'ai commencé par le S.I. et ai intégré l'équipe municipale du moment, qui se mettait en place puis j'ai renouvelé l'expérience régulièrement jusqu'à aujourd'hui.

Retraîtée depuis, j'ai accepté de faire partie de cette nouvelle équipe en tant que 1ère adjointe, afin de pouvoir continuer à suivre l'évolution de Chevry à travers les nombreux et intéressants dossiers.



Xavier Lebas

Marié et père de trois enfants, je suis habitant de Chevry en Sereine depuis 2006. J'ai fait partie du CCAS quelques années avant d'intégrer l'équipe du conseil municipal durant la mandature précédente. Major de Police, je suis ingénieuriste courant faible (voie, données, images) dans le bâtiment au profit de la préfecture de Police de Paris sur l'ensemble de l'Île de France.

Attaché à notre commune, j'ai voulu poursuivre dans cette nouvelle équipe et mettre mon énergie au service de la qualité de notre vie ; préserver le caractère rural et convivial de notre village et améliorer le quotidien de chacun. Je reste à votre écoute et disponible pour échanger.



Tristan Théveny

35 ans , artisan pisciniste .

Habitant à Villeflambeau depuis 2016 , Père de deux enfants. Je mets au service de la commune mon expérience et mes compétences dans le domaine de la construction. Engagé et proche des réalités du terrain, je souhaite contribuer activement aux projets locaux .



Gilles Fourdonnier

Je suis né le 09 novembre 1959 à Blennes. Je suis marié et j'ai deux grands fils de 38 et 34 ans. J'ai exercé la profession d'agriculteur pendant 40 ans à Villemaugis (Blennes) et en 2020 j'ai pris ma retraite lorsque mon fils a pris la suite et s'est installé à la ferme. Nous installer à Chevry a été une évidence et nous avons acheté l'ancienne gare rue des Nones. Ma famille maternelle est originaire de Chevry et je suis attaché à ce beau village où il fait bon vivre. Je suis prêt à m'investir dans divers domaines, l'entretien du village, l'environnement et là où l'on aura besoin de moi.

ACTUALITÉS



Je me présente :

Erwann JAN, 52 ans,

Technicien d'intervention Réseau Électrique chez ENEDIS. Je suis un heureux Chevriot depuis presque 20 ans, je vis à Villefranche. Conseiller municipal durant le second mandat de Jean-Claude TOURNIER, je souhaite m'investir de nouveau activement pour notre beau village.



Jean-Christophe Disant

Jean-Christophe, enfant du village et issu d'une grande famille chevriote, exerce le métier de maréchal-ferrant. Elu engagé et fidèle depuis plusieurs mandats, il fait preuve d'un attachement sincère à la commune. Il veille aux intérêts de tous et participe activement à la vie et à l'animation de ce beau village.



Karine Boisseau, Conseillère suppléante

Engagée professionnellement depuis de nombreuses années dans le secteur médico-social, j'ai souhaité aujourd'hui m'investir comme conseillère municipale afin de promouvoir la continuité du développement de notre commune sur le territoire tout en garantissant notre qualité de vie



Francis Gastineau, Conseiller suppléant

Plombier à la retraite habitant Chevry depuis plusieurs décennies, j'ai décidé de m'investir dans ce mandat afin d'apporter ma contribution dans les divers projets que l'équipe municipale souhaitera mener à terme, pour le bien-vivre dans notre village.

Madame le Maire souhaite vous apporter la précision suivante quant à la composition du conseil municipal : Karine BOISSEAU et Francis GASTINEAU sont des « élus suivants de liste ». Ils ne pourront exercer pleinement leurs fonctions que si l'un des 11 élus en poste démissionne.

Cette disposition fait partie des modifications apportées à la composition des conseils municipaux par la loi du 21 mai 2025.

Ils ne peuvent pas prendre part aux votes lors des délibérations.

Cependant, ils suivent les dossiers et participent à la vie de la commune.



 **Recensement**
de la population 2026

Le recensement de la population de Chevry-en-Sereine s'est achevé dans les temps.

Un grand merci à Marie-France pour la qualité de son travail et surtout pour sa pugnacité, qui ont permis de mener à bien un recensement complet de la population en 2026. Les résultats officiels seront communiqués en fin d'année.

BONNE
RETRAITE

Après 27 années de loyaux services et un engagement sans faille au service de notre beau village, **Thierry** s'apprête à profiter d'une retraite bien méritée.

Nous le remercions chaleureusement pour son dévouement et tout ce qu'il a apporté à notre commune au fil des années.

Très belle retraite à toi Thierry !!!

TRAVAUX ET ENTRETIEN

L'aire de jeux fait peau neuve et se pare de nouveaux équipements en cette période de printemps !!! Il n'est pas inutile de rappeler que les enfants restent sous la surveillance de leurs parents....!

Nous comptons sur tous pour que ces structures restent longtemps en bon état... !



Travaux de la CCPM

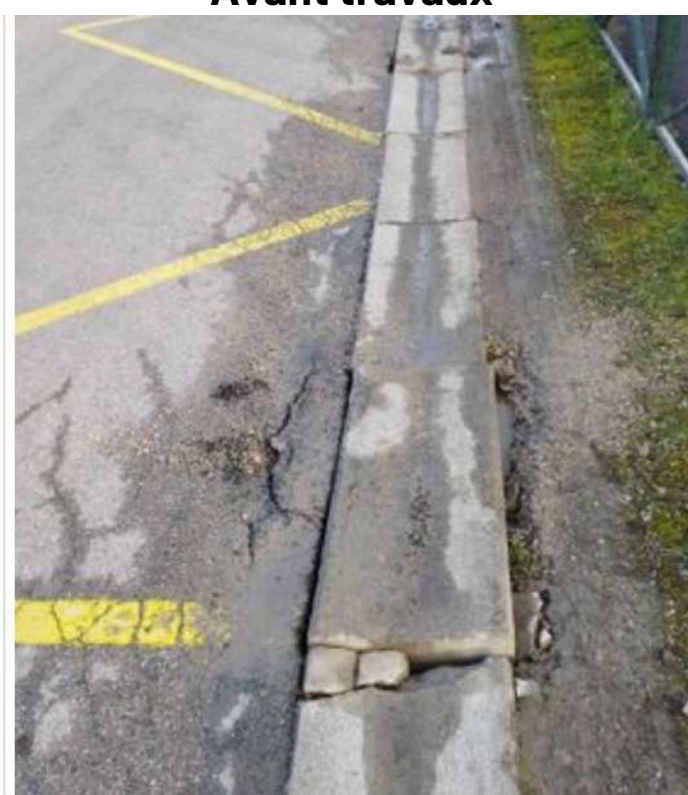


La CCPM a la compétence "Voirie". Elle a donc été sollicitée pour des travaux de réparation et de signalisation sur notre territoire.



Réparation d'un nid de poule devant le dos d'âne situé Rue de l'Abbaye

Avant travaux



Réparation du caniveau près de l'arrêt de bus de l'école, Rue de l'Abbaye

Après travaux



AVANT : Le nettoyage et curage du fossé situé sur la Grande Rue menant à Grand Courcelles a mis à jour un regard près du bosquet



APRÈS : signalement des buses

VIE DU VILLAGE

ENEDIS

Information sur la taille des arbres



ENEDIS Elagage la responsabilité de tous !

50% des coupures électriques sur le réseau aérien sont dues à des défauts d'élagage sur le domaine privé et sous la responsabilité du propriétaire.

L'élagage et l'abattage d'arbres morts sont à la charge du propriétaire ou de l'occupant pour :

- Les arbres plantés en domaine privé débordant sur le domaine public ou est située la ligne électrique, ou après l'installation de la ligne électrique.
- Les arbres en domaine privé ou public qui n'ont pas été plantés conformément aux distances réglementaires (Norme NF C11-201).
- L'élagage sur la partie branchement individuel est toujours à la charge du propriétaire.

LES RISQUES ?
Le coût d'un sinistre sur le réseau électrique peut atteindre 30 000 € à la charge du propriétaire et pourrait ne pas être couvert par les assurances.

Enedis prend en charge l'élagage dans les autres cas.

Consignes de sécurité

- Informez Enedis de toute végétation poussant aux abords d'un ouvrage électrique.
 - Ne pas planter ou laisser pousser des arbres aux abords de tout ouvrage électrique.
 - Veillez à **entretenir régulièrement** sa végétation.
- À noter : les fruits de coupe appartiennent au propriétaire. Par conséquent, ils ne sont pas évacués par Enedis ou l'entreprise prestataire suite à l'élagage.

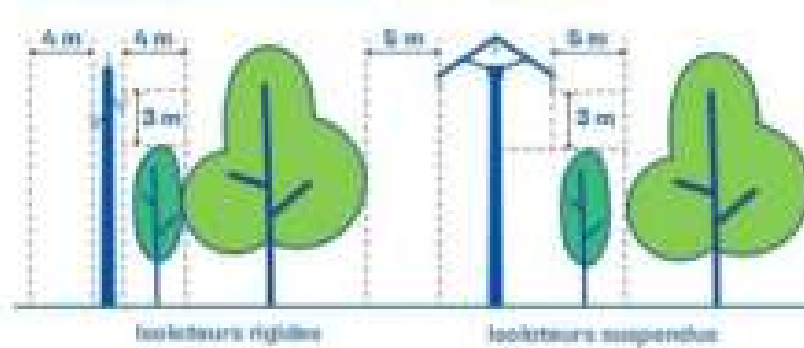
Distances, règles de sécurité... :

ce qu'il faut savoir

Distances à respecter après la réalisation de l'élagage (norme NF C 11-201)

Réseau nu

Lignes moyenne tension - 15/20 000 volts



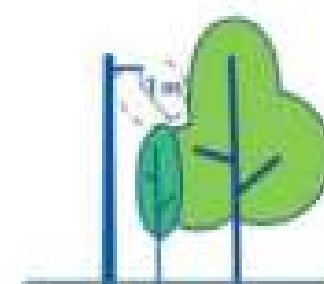
LIGNES HAUTE TENSION (HTA) 15 ou 20 000 volts (3 fils)

Attention : les distances varient selon les types de lignes.

Réseau torsadé

Lignes moyenne et basse tension - 230/400 volts ou 15/20 000 volts

Lignes moyenne et basse tension



LIGNES ISOLÉES MOYENNE TENSION (HTA) ET BASSE TENSION (BT) [câble torsadé]

Consignes de sécurité à respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 5 mètres des lignes.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont à moins de 2 mètres d'un câble électrique nu ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si une branche menace une ligne, ne vous approchez pas et prévenez notre service de dépannage électrique au 09 71 10 10 10 (1^{er} de votre département). Ce service est disponible 24h/24 et 7j/7.



Le mois de Marie

La paroisse organise comme chaque année pour le "Mois de Marie" le traditionnel chapelet **tous les samedis de mai à 19h à l'église de Chevry**, afin de prier, cette année encore, pour la France et pour la paix.

Léonel de LAUBESPIN



Son de Cloche

Depuis quelques semaines déjà, vous avez noté une nouvelle tonalité et la résonance retrouvée de notre cloche.

Chevry-Patrimoine et la commune ont financé le changement du système et du marteau mais aussi d'une nouvelle cloche d'occasion comme vous pouvez le constater sur la photo, afin que retentisse de nouveau le tintement récurrent pour le plus grand plaisir des habitants.

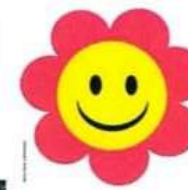
ENFANCE / JEUNESSE

Info piscine Egreville !



Ça y est les enfants, c'est le printemps !

Sortez les maillots de bain et hop ! à l'eau !



Nous serons heureux de retrouver les enfants de 6 mois à 4 ans à partir du **samedi 14 mars 2026** pour la reprise de l'activité.



APEVOL

Association FOYER DES ELEVES DU COLLEGE JACQUES PREVERT DE LORREZ-LE-BOCAGE

Le 25 mars dernier, les élus de Chevry se sont associés à la mobilisation des familles organisée au Collège de Lorrez le Bocage en soutien aux actions portées par l'APEVOL. A cette occasion, un "job dating" symbolique a été proposé en présence de la presse locale.

Ce rassemblement visait à exprimer notre mécontentement face au manque de cours dans certaines matières depuis le début de l'année, impactant directement les élèves.



"Appel à votre générosité

L'Association des Parents d'élèves du RPI Blennes-Chevry-Diant souhaite organiser une **tombola** le jour de la kermesse des écoles qui se déroulera **le 30 mai 2026**.

Pour ce faire, elle aurait besoin de lots

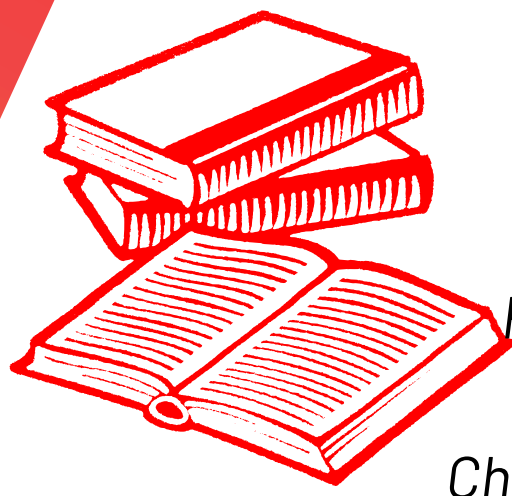
(Exemples : panier garni, carte cadeau, bon d'achat, appareil électroménager/multimédia, billet d'entrée musée, cinéma ou autre...). Si parmi vous, certains ont la possibilité d'offrir des lots, ou connaissent quelqu'un susceptible de le faire, **merci de nous contacter au 06 50 06 59 13 ou au 06 27 09 46 36**.

Par avance, nous vous remercions très sincèrement.

Les parents d'élèves



HISTOIRE



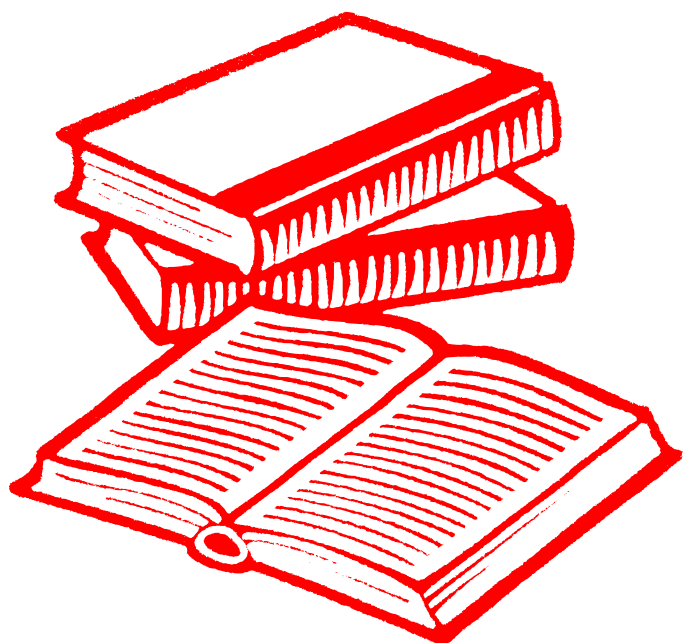
Le livre de Chevry

Pour ceux qui voudraient mieux connaître ou découvrir le village de Chevry-en-Sereine, **l'Association CHEVRY-PATRIMOINE** a édité un livre sur le village. Chevry-en-Sereine, blottie au coeur d'une région rurale riche de ses paysages et de sa biodiversité... découvrez cette invitation à un voyage local !

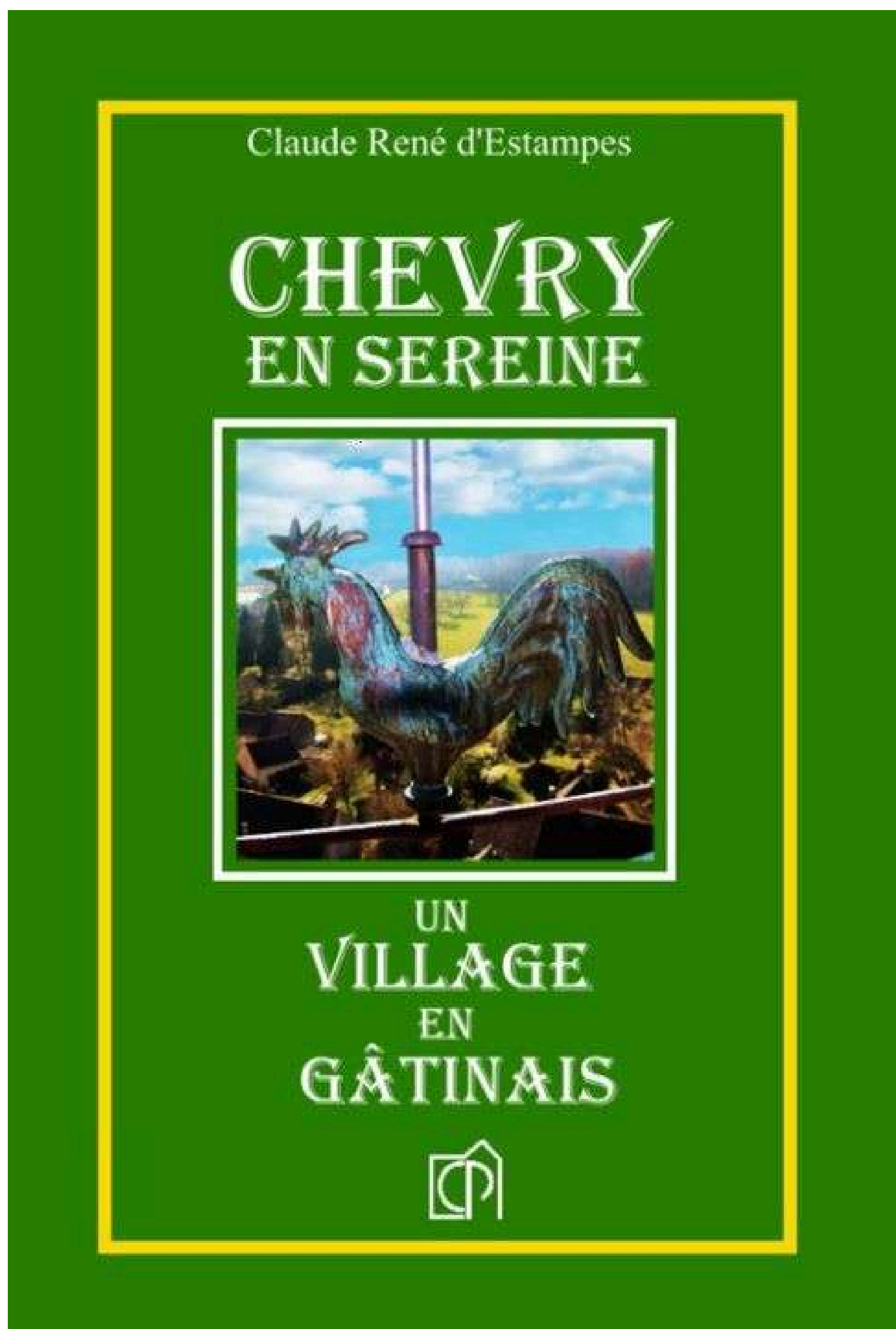
Cet ouvrage est disponible en Mairie au prix de 20€. Payable en Chèque à l'ordre de l'association ou en liquide à déposer dans la boîte prévue à cet effet.

Plusieurs ouvrages ont été édités par le même auteur, sur l'église Saint-Julien avec son histoire atypique, mais également sur l'histoire de ses vitraux.

Merci Claude d'ESTAMPES pour la qualité de cet ouvrage !!!



Vous souhaitez découvrir l'histoire de St Julien, de notre église avec des anecdotes passionnantes ? N'hésitez pas à prendre contact avec l'association CHEVRY-PATRIMOINE (par le biais de la mairie 01 64 31 50 12) dont le président, M. D'ESTAMPES, aura plaisir à endosser sa casquette de conférencier pour vous conter l'histoire captivante de ce lieu magique...



PAS LOIN DE CHEZ NOUS



Travaux impressionnants chez nos voisins à Blennes ...

Réfection de la toiture et du clocher de l'Eglise Saint-Victor



Vous êtes proche aidant ? Pensez aux courts séjours pour nos aînés.

POUR UN ÉTÉ EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Vous vivez seul(e) à domicile et souhaitez partager des moments de convivialité, entouré(e) de l'attention de professionnels engagés ?

Vous recherchez une solution d'accueil sécurisante pour votre proche le temps de vos vacances d'été ?

Découvrez nos courts séjours en Maison de retraite emeis

RÉSIDENCE CHÂTEAU DE VILLENIARD | 1 Allée du Château
77710 VAUX SUR LUNAIN
01 64 31 50 74
lechateaudevilleniard@emeis.com

Un établissement 

DES LIEUX DE VIE CHALEUREUX

- Une Résidence proposant un confort hôtelier
- Des espaces adaptés et sécurisés
- Une restauration gourmande proposée par notre chef
- Des activités quotidiennes stimulantes et conviviales

L'ATTENTION DE PROFESSIONNELS ENGAGÉS

- Une équipe pluridisciplinaire
- Des soins et un accompagnement personnalisés 7j/7
- Des ateliers thérapeutiques

POURQUOI UN COURT SÉJOUR* ESTIVAL A LA RÉSIDENCE LE CHÂTEAU DE VILLENIARD?

- Faire face à l'arrêt temporaire des services d'aide à domicile auxquels vous avez recours
- Permettre aux proches et aidants de partir se reposer en toute sérénité, en s'assurant d'une continuité des soins
- Répondre à une situation exceptionnelle de fragilité (ex : après une chute)
- Gérer en toute sécurité la sortie d'hospitalisation et préparer le retour à domicile

UNE SOLUTION D'ACCUEIL PERSONNALISÉE POUR GARDER L'ESPRIT LIBRE CET ÉTÉ

VENEZ NOUS RENCONTRER
et découvrir toutes nos autres solutions d'accueil

* le court séjour intègre les séjours à durée déterminée et les séjours d'hébergements temporaires



BON A SAVOIR

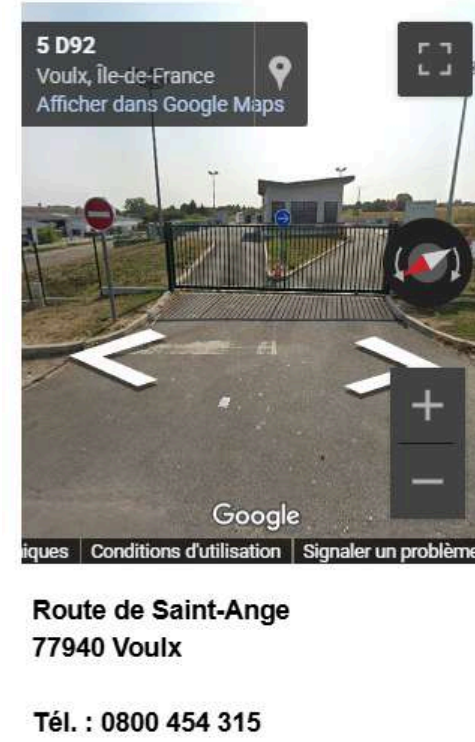


INFORMATIONS SIRMOTOM

Jours fériés 2025 :

	Date	Déchetterie de Montereau	Déchetterie de Voulx
Dimanche de Pâques	20 avril	X	X
Lundi de Pâques	21 avril	X	X
Journée internationale des travailleurs	1er mai	X	X
Armistice 1945	8 mai	Ouverte	Ouverte
L'Ascension	29 mai	Ouverte	Ouverte

Déchetterie de Voulx



	Horaires d'été du 1 ^{er} avril au 30 septembre	Horaires d'hiver du 1 ^{er} octobre au 31 mars
Lundi	8h30 à 12h30 13h30 à 19h	9h à 12h30 13h30 à 18h
Mardi	8h30 à 12h30 13h30 à 19h	9h à 12h30 13h30 à 18h
Mercredi	8h30 à 12h30 13h30 à 19h	9h à 12h30 13h30 à 18h
Jeudi	13h30 à 19h	13h30 à 18h
Vendredi	8h30 à 12h30 13h30 à 19h	9h à 12h30 13h30 à 18h
Samedi	8h30 à 12h30 13h30 à 19h	9h à 12h30 13h30 à 18h
Dimanche	8h30 à 12h30	9h à 12h

Déchetterie de Montereau



	Horaires d'été du 1 ^{er} avril au 30 septembre	Horaires d'hiver du 1 ^{er} octobre au 31 mars
Lundi	8h30 à 12h30 13h30 à 19h	9h à 12h30 13h30 à 18h
Mardi	8h30 à 12h30 13h30 à 19h	9h à 12h30 13h30 à 18h
Mercredi	8h30 à 12h30 13h30 à 19h	9h à 12h30 13h30 à 18h
Jeudi	8h30 à 12h30 13h30 à 19h	9h à 12h30 13h30 à 18h
Vendredi	13h30 à 19h	13h30 à 18h
Samedi	8h30 à 12h30 13h30 à 19h	9h à 12h30 13h30 à 18h
Dimanche	8h30 à 12h30	9h à 12h

Reprise du service de broyage des déchets verts à domicile !

Le service de broyage des déchets verts reprendra le 2 mars 2026 (inscriptions en ligne dès à présent).

Ce service du SIRMOTOM vous évite les déplacements en déchetterie et le broyat obtenu peut être utilisé dans votre jardin :

- En paillage au pied des haies ou autour des cultures pour limiter l'évaporation de l'eau ou lutter contre la pousse des plantes indésirables.
- Dans le composteur, pour équilibrer les apports entre matière.

Les inscriptions se font en ligne ici : <https://www.sirmotom.fr/prevention/broyage-a-domicile.html>

Calendrier collectes Don du sang



ASSOCIATION pour le DON de SANG BÉNÉVOLE
De la RÉGION DE MONTEREAU
« André BRANGEON »

COLLECTES de L'ANNÉE 2026 sur MONTEREAU

De 10H30 à 15H30 sans interruption

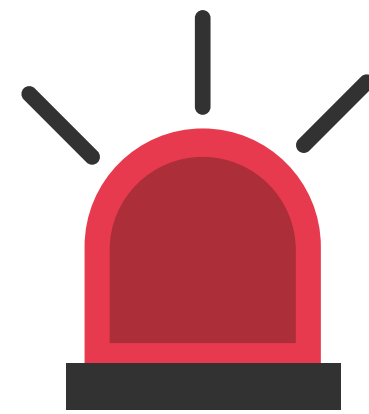
- SAMEDI 21 FÉVRIER Salle François Mitterrand
- SAMEDI 18 AVRIL Salle François Mitterrand
- SAMEDI 20 JUIN Salle Nodet
- SAMEDI 22 AOÛT Salle Nodet
- SAMEDI 17 OCTOBRE Salle Nodet
- SAMEDI 26 DÉCEMBRE Salle Nodet

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE SUR :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

NE PAS VENIR À JEUN





Rappel des numéros d'urgence

119 ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN	15 SAMU	17 POLICE SECOURS
3919 VIOLENCES FEMMES	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES	18 SAPEURS-POMPIERS	03 44 63 81 81 PROJET MONTEREAU



BON A SAVOIR



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

VACANCES PRINTEMPS 2026

LUNDI 14H30 - 19H00

MARDI, MERCREDI, JEUDI & VENDREDI

9H30-12H15 & 14H30-19H00

SAMEDI 14H30 - 18H30

DIMANCHE 9H00 - 12H30



ÉVACUATION DES BASSINS 30 MINUTES AVANT LA FERMETURE

LA PISCINE SERA FERMÉE LE VENDREDI 1ER MAI

AQUABIKE LUNDI : 12H25 - 13H00

AQUAGYM LUNDI ET JEUDI : 19H00-19H45

SAMEDI : 9H00 - 9H45

CCT VENDREDI : 12H30-13H10

MARDI 12H30 - 13H10



FACEBOOK:
PISCINE INTERCOMMUNALE D'EGREVILLE



MAISON MEDICALE DE GARDE SUD 77

Les samedis
de 12h00 à 20h00
et les dimanches et jours fériés
de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00



A l'intérieur du service des
urgences de l'Hôpital de Nemours

La maison médicale de garde (MMG) assure les
consultations de médecine générale urgentes
(ex. fièvre, douleur récente, vomissements...)

Sur rendez-vous via
le 15 uniquement



Merci de vous munir de votre
carte vitale à jour et/ou de votre
attestation CMU, AME, ALD...



L'AMF77 informe du lancement de l'opération « Cupidon », organisée par la Chambre des notaires de Seine-et-Marne du **1er avril au 30 juin 2026**.

Pour cette deuxième édition, les notaires seine-et-marnais proposent des rendez-vous d'information offerts aux couples souhaitant être accompagnés dans leurs projets d'union et dans les démarches de protection de leur conjoint et de leurs proches.

Opération "Cupidon"

Cette année encore...
ils n'ont toujours
pas d'ailes ...

Mais ils peuvent être vos anges gardiens !

Du 1er avril au 30 juin 2026
Les Notaires de Seine-et-Marne vous conseillent sur tous
vos projets d'union et de protection de votre moitié !

Prenez rendez-vous ! C'est offert !

Plus de renseignements sur www.chambre-seineetmarne.notaires.fr

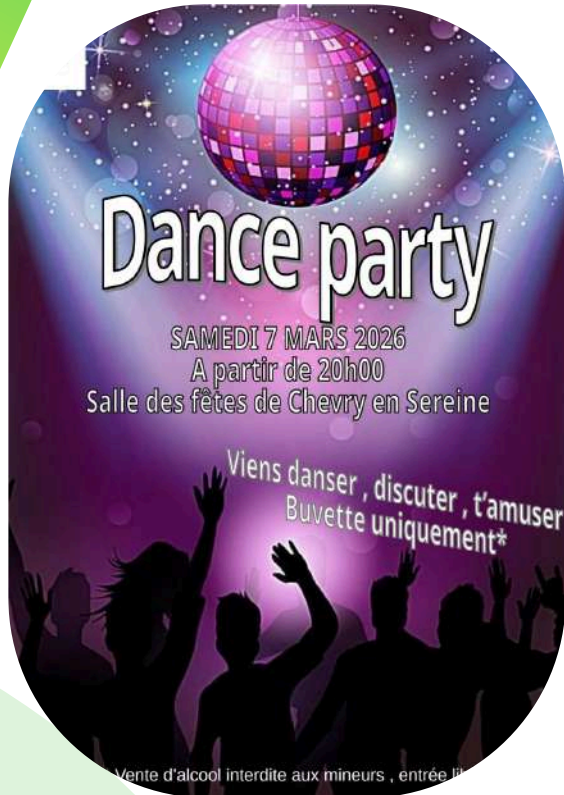
Notaires
CHAMBRE DES NOTAIRES
de Seine-et-Marne

1,60

CULTURE ET ASSOCIATIONS



Association les Calèches de la Sereine



Le 7 mars dernier la salle des fêtes de Chevry s'est transformée en une petite boîte de nuit.

Nous remercions les participants ainsi que Francis (Dj Jaguar) pour l'animation musicale de la soirée.

Prochaine manifestation :

Journée randonnée équestre sur la vallée du Lunain le **samedi 9 mai 2026** (départ et retour : hameau de bois ramort)

Possibilité de suivre les cavaliers et attelages en vélo.

Renseignements et inscription :

Facebook => Calèches Asnl ou 0674275845 (Anaïs).

Les Calèches de la Sereine



Association LIRE ECRIRE DIRE



L'Association « Lire Ecrire Dire » propose une rencontre autour de la lecture et de l'écriture le **samedi 18 Avril Salle polyvalente à Chevry.**

- _ A partir de 14h Salon du Livre (Pierre Yves Poindron, Patrick Dubois, Maryvonne Houlez, Guy Alamarguy)
- _ Exposition artistique (collage de Patrick Dubois)
- _ 16h lecture de textes de l'atelier d'écriture par les participants

« Ecrire c'est se mettre en marche, être à l'écoute, capter l'air du temps, des lieux, glaner des traces. Ecrire c'est donner libre court à ses pensées vagabondes. Tout ce que l'on sait vient de ses pensées vagabondes, ces voix glanées. C'est cela écrire, avancer comme un funambule sur le fil des voix glanées. »

MAJESTIC Saison 2026 / 2027

Déjà 3 spectacles dévoilés par leurs artistes

- Orchestre symphonique en Résonnance avec 3 chorales le 19 sept 2026
- Lusaint, Chanteuse britannique Pop, Soul, Jazz
- Nono la Grinta (Black Cat) rappeur.

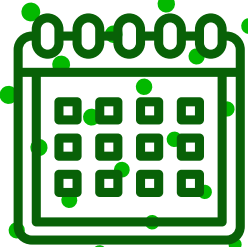
Les réservations pour ces 3 spectacles débuteront le premier jour de la foire de la Saint Parfait le 17 Avril au stand du Majestic avec une semaine de prévente pour les communes membres de la SPL Le Majestic.

La saison 2026/2027 sera présentée le 22 Mai avant le spectacle de Charlie Watson.

Début des réservations samedi 29 Mai pour la semaine de prévente.



AGENDA



Viens Boire Ailleurs

Le bar qui fait escale près de chez toi !

10 Avril Chevry en Sereine
18h/22h30 Halle Près de la Salle des fêtes

° Bières Artisanales ° ° Vins °
° Cocktails °
avec/sans alcool

° Ambiance Musicale ° ° Jeux de société °

° Food Truck °

TI' PLAISIR CREOLE

THÉ DANSANT

DIMANCHE 12 AVRIL 2026
DE 14H30 À 18H30
À LA SALLE POYLVALENTE DE CHEVRY-EN-SERINE

ENTRÉE 5 €

Vous aimez danser ?
Rejoignez-nous pour un thé dansant chevriot inoubliable !
Animation par l'orchestre **GUY ALAIN**
Buvette sur place
RÉSERVATION CONSEILLÉE AVANT LE 02 AVRIL AU 06 08 60 19 80

Concert de Printemps

Organisé par « Chevry Patrimoine »

**La Renaissance
Voulxoise**
Orchestre d'Harmonie dirigé par
Corentin SERRE

Entrée libre

**Samedi 11 avril
2026 à 18h**
Eglise de
Chevry-en-Sereine

Imprimé par le Crédit Agricole

UNIVERSITÉ RURALE Seine & Loing

Piller

Dimanche 12 Avril 2026 - 16h
Salle Albert Dormier, rue des Marronniers, Villemer
Corruption et démocratie

Dix ans après, Philippe Pascot a actualisé son livre Pilleurs d'Etat et recensé tous les abus légaux dont dispose la classe politique française en 2025 : salaire exorbitant, exonération d'impôts, retraite doublée, cumuls, emplois fictifs, déclarations d'intérêts et d'activités bidons et tant d'autres petits arrangements entre amis... « Dernière volonté affichée de transparence et de moralisation de la sphère politique, des élus continuent d'entretenir leurs propres intérêts au travers de lois de plus en plus incompréhensibles, quand les simples citoyens doivent se semer la ceinture ».

Philippe PASCOT
Ecrivain et homme politique français, administrateur d'Anticor, il a été maire-adjoint d'Esry auprès de Manuel Valls et conseiller régional d'Ile-de-France. Il est connu pour ses écrits sur les abus de pouvoir : Pilleurs d'Etat, vendu à 120 000 exemplaires, suivi de Allez (presque tous) vous faire...

Philippe Pascot
père de Panayotis, Paul, Paddy, Poulin, Pertanais et Philiana

Pilleurs d'Etat

Encore et encore

On nous a dit que tout allait changer. Aujourd'hui, c'est pire !

Max Milo

Entrée : 8 € - Adhérents : 5 €
Gratuit écoliers - 25 ans, enseignants et stagiaires
billetterie@univ-seine-loire.fr

Chevry en Sereine
Samedi 18 Avril
Salle polyvalente
Rencontre autour du livre et de la lecture

A partir de 14h
Salon du livre
Exposition Artistique
16h lecture de textes d'atelier

Association "Lire Ecrire Dire"

FÊTE DE LA MUSIQUE

BUVETTE & RESTAURATION

**LE 21 JUIN 2026
À PARTIR DE 18H00**

SOUS LA HALLE

CONCERT À PARTIR DE 19H00

EXPO & THÉÂTRE
AVEC L'ASSO ARTS EN CRÉOLE

**SAMEDI
9 MAI 2026 à 20H**

CONCERT a capella
Groupe Vocal « LES CHAISES PLIANTES »
organisé par l'association CHEVRY PATRIMOINE

Chanson Française, POP, Funk, CHANTS DU MONDE

ÉGLISE St Julien
8 place de l'église
77710 Chevry-en-Sereine

ENTRÉE GRATUITE - PAS DE RÉSERVATION - PARTICIPATION LIBRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION

TOUS VOISINS A CHEVRY

VENEZ FÊTER LA "FÊTE DES VOISINS"
VENDREDI 29.05
À 19H00
SOUS LA HALLE

LE PRINCIPE EST SIMPLE : CHACUN APORTE SON PIQUE-NIQUE.
ON PARTAGE LES SOURIRES ET LA BONNE HUMEUR !

ORGANISÉ À L'INITIATIVE DE VOS ÉLUS, AVEC LA PARTICIPATION DU SYNDICAT D'INITIATIVE



JUMELAGE

Carnaval de Starzach : un moment magique !

Le week-end du 09 au 12 janvier, un petit groupe de 9 français se sont rendus à Starzach sur l'invitation du comité de jumelage. Âgé de 17 à 83 ans, c'est d'une humeur festive que les 9 participants ont pu découvrir (ou redécouvrir) les joies du carnaval, moment fort de la vie associative locale. En effet, Felldorf, un des 5 villages composant Starzach, fêtait les 50 ans de son comité de carnaval. Autant vous dire que les petits plats ont été mis dans les grands ! C'est donc bien évidemment que le thème retenu de ce jubilé était « Retour dans les années 70 ».

Plus de 3000 personnes déguisées, rassemblées pour festoyer au rythme des musiques traditionnelles allemandes qui ont déchainées les foules les vendredi et samedi soir.

Mais place au défilé : le dimanche, en début d'après-midi, 34 comités de carnaval ont défilé pendant plus de 2h ; des centaines de sorcières et démons aux masques monstrueusement incroyables ont distribué des dizaines de kilos de bonbons mais pas que.... Certaines jeunes filles ont également subi leurs foudres en étant jetées dans des carioles de foin ou en étant grimées. Une bonne dose de bonne humeur et de fous rires !



AGENDA

- Les élus du nouveau Conseil Municipal de Starzach nous rendront visite lors du week-end de l'Ascension, du 14 au 17/05/2026
- Les jeunes Allemands nous rendront visite cet été, du 02 au 07/08/ 2026

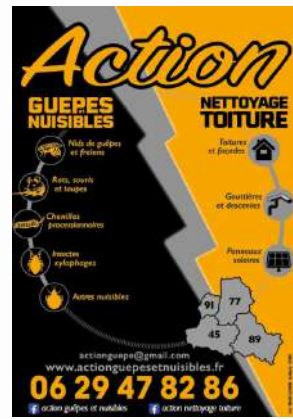
nous recherchons activement des familles d'accueil! Intéressés?
Contactez-nous au 01 64 31 50 12 ou sijumelagestarczach@orange.fr



Action Guêpes et nuisibles

06 29 47 82 86

Guêpes / nuisibles / nettoyage toitures



Alexandre Robbens jardin

06 73 36 17 06

Création & entretien d'espaces verts
(taille, tonte..)



Atelier Genièvre

06 42 58 34 65

Sculpture, peinture maisonnettes, masques



Bokor

06 52 37 37 52

Maçonnerie et entretien



GCS 77

06 25 61 29 19

plomberie chauffage



Maréchalerie du Bocage

06 16 24 57 38



Childéric Gagnon

06 71 33 38 29

magnétiseur, thérapie quantique



Mélanie Schees Conseils

06 09 91 26 40

Épargne retraite, défiscalisation pour les
particuliers et entreprises



Monique Lang

06 73 87 80 89

thérapie de couple, réflexologie



Pascal Asselineau

06 69 22 31 51 10

Chaudronnerie, serrurerie,
ferronnerie d'art



Green Paysage

Paysagiste

06 82 94 38 48



Nathalie Verrot

07 49 70 99 83

Conseils audits



Théveny Piscine

07 69 96 77 08

Entretien / rénovation pose
membrane armée



Sandra Megtert

06 73 04 94 50

Praticienne de Shiatsu



Pizza Joël

06 59 60 04 68

un dimanche sur deux de 17H à 21h
place de l'Eglise

Pizzas à commander et à emporter



les
professionnels
de Cheury

DIVERTISSEMENTS DU COURRIER DE CHEVRY

Anagrammes de Pâques

Panique !!! les lettres se sont mélangées... A vous de retrouver les bons mots en remettant les lettres dans le bon ordre.



NLIPA

VTNEMEENE

FEUD

RIJNAD

IONNMLGAHP

SAUPEQ

HSASEC

RUSCIERSE

AOLLTHOS

BRARE



Réponses au
prochain
numéro

Les films cultes de Noël
Solutions du rhébus

*La correction
du numéro précédent*

- L'Étrange Noël de monsieur Jack
- Le Pôle express
- Maman, j'ai raté l'avion
- Rudolph, le petit renne au nez rouge
- Charlie et la chocolaterie
- La reine des neiges
- Elfe
- Nuits blanches à Seattle

FLOGNARDE AUX POIRES

POUR 6 PERSONNES



Préparation : 15 mn - Cuisson : 30 mn

- Peler les poires, retirer le coeur, couper-les entranches pas trop épaisses.
- Préchauffez votre four à 210°C (th 7)
- Battre les oeufs avec le sucre dans un saladier : incorporer la farine et la pincée de sel en mélangeant bien : délayer le tout avec le lait puis rajouter le cognac.
- Beurrer un moule à manqué ou un plat à gratin. Déposer les poires en rosace, verser la pâte par-dessus. Enfourner pour 30 minutes.
- A la sortie du four, saupoudrer de sucre vergeoise (cassonade) et servir tiède.

Ingrédients :

500 g de poires mûres juste à point

50 cl lait

40 g de beurre

4 oeufs

100 g de sucre

100 g de farine

5 cl de cognac

Sucre vergeoise et une pincée de sel

Bonne dégustation !

